

Lettre à la Communauté Éducative

Lettre à la Communauté Éducative

N° 25

22 octobre 2019

Chers Parents,
Chers Professeurs,
Chers Membres du Personnel,
Chers Amis de l'Institution,

L'uniforme scolaire est porté dans de nombreux pays. En France, depuis mai 1968, le port de l'uniforme scolaire n'est plus obligatoire et a été, de facto, très largement abandonné. Plusieurs ministres de l'Éducation nationale, dont l'actuel, M. Jean-Michel Blanquer, se sont montrés favorables à son port... Ses dernières déclarations mettent en exergue cette possibilité, sur la base du volontariat. Une proposition de loi a même été présentée au Sénat, voilà un an, le 19 octobre 2018, par la Sénatrice Sophie Joissains.

À la création de Jean-Paul II, en 2009, nous avons opté pour un polo. Depuis, nous avons poursuivi la réflexion, tantôt en Conseil de Direction, tantôt en Conseil d'Établissement, ou lors de nombreux échanges informels avec vous, parents, membres du personnel, professeurs, ou avec des collègues Chefs d'Établissement.

Aujourd'hui, 10 ans plus tard, dans la continuité du polo et du tee-shirt de l'École, nous souhaiterions introduire la tenue harmonisée à l'Institution Jean-Paul II, à la rentrée de septembre 2020. Bien entendu, il est évident que nous voulons associer tous les acteurs de l'Établissement, en mettant en perspective analyses et réflexions quant à sa mise en œuvre.

Trois axes ont été réfléchis et travaillés par les membres de la « Commission Tenue harmonisée » : **placer les élèves sur un même pied d'égalité** – en gommant au maximum les différences sociales et les marques vestimentaires, si coûteuses –, **affirmer son appartenance à la Communauté scolaire et humaine qui constitue l'Institution** – et cultiver cette fierté bien légitime –, **revêtir le statut d'élève dès le franchissement du porche d'entrée** – et sanctuariser le temps et l'espace scolaires : il y a un avant, un pendant, un après.

Certes, pour l'instant, chaque élève reçoit un polo JP2, remis en début d'année scolaire. À l'École, depuis deux ans, les élèves reçoivent aussi un polo blanc manches courtes. Ces deux polos ont assurément contribué à forger le « style JP2 » et sont portés parfois spontanément, systématiquement pour les photos de classe, régulièrement pour les sorties. Alors, à quoi bon aller plus loin ?

Tout d'abord, il ressort que les différentes entités qui constituent l'Institution ont des besoins différents. Si l'esprit qui anime toutes ces entités est le même, les pratiques pédagogiques sont parfois bien différentes, voire nettement distinctes. Ainsi, à JP2Sup, notre Post-Bac, les étudiants du BTS Professions Immobilières portent déjà, chaque lundi, la « tenue professionnelle », les préparant aux codes vestimentaires en usage dans les secteurs de l'immobilier. Il en irait de même si nous avions, par exemple, un Lycée hôtelier.

Pour le Primaire et le Secondaire, la « Commission Tenue Harmonisée » propose : un polo blanc ou une chemise blanche, au choix ; un pull-over bleu marine col en V ; le bas, lui, serait laissé au choix de chacun – ce qui justifie qu'on ne parle pas d' « uniforme » – sans pour autant être négligé, troué, etc. Une cravate ou un foulard, aux couleurs de l'Institution – bleu et or – pourrait être avantageusement porté pour certains événements solennels. Enfin, un tee-shirt de sport compléterait tout cela et serait porté lors des cours d'EPS. Cela n'empêcherait pas, non plus, les deux polos annuels qui existent déjà, spécifiques à la Promo de Terminale et à l'Internat, conçus et commandés par les élèves eux-mêmes.

Les familles n'auraient ainsi pas à se soucier d'acheter des tas de vêtements. Frères et sœurs se transmettraient les tenues des plus grands (ce qui d'ailleurs et au passage est écoresponsable, en évitant le gâchis) et une braderie de fin d'année permettrait de diminuer sensiblement les coûts. Dans tous les cas, l'Institution se chargerait de la commande générale pour assurer l'harmonie. On estime aujourd'hui le coût à 150 € par enfant et par an.

Quel panache ! Nos élèves deviendraient ainsi les ambassadeurs de leur Maison. « Le style, c'est l'homme » écrivait Buffon... Et un « style », un « code » est aussi un moyen de lutter contre l'individualisme – un des points faibles de la Réforme du Lycée, qui a tendance, structurellement, à casser tous les groupes au profit du seul individu – ou contre le rejet. On le sait : la tenue harmonisée facilite toutes les formes d'intégration.

En outre, endosser une tenue porte au travail. Plusieurs études le montrent indéniablement : l'image que l'on a de soi-même, par l'adéquation entre la tenue et la tâche à accomplir, est facteur de confiance en soi. La tenue harmonisée doit permettre d'entrer dans un environnement particulier : celui de l'apprentissage, du règlement interne, d'un espace défini et clairement identifié. On imagine mal un supporter de foot se rendre à un match en smoking et être très à l'aise dans les tribunes ; on imagine mal se rendre à un entretien d'embauche en tenue de plage... Les codes s'apprennent ; ils participent aussi du pacte social que chacun contribue, ou non, à consolider.

Enfin, fini le temps perdu, le matin, à choisir sa tenue... Et, plaisir du week-end à s'habiller en tenue décontractée...

Voilà. Vous venez de lire les réflexions, un peu pêle-mêle, des uns et des autres, de la Commission, réflexions qui nous ont poussés à franchir un pas : celui de vous consulter, afin de recueillir votre avis. En fonction de cet avis, nous prendrons une décision : ou bien nous lancerons la tenue harmonisée (selon un calendrier qui reste à définir), ou bien nous renoncerons à aller plus loin.

À vous la parole... en nous renvoyant la feuille-réponse ci-jointe, avant le 8 novembre.

Bien chaleureusement,

Sœur Chantal GREFFINE
Directrice de l'École

M. Jean-Dominique EUDE
Directeur de l'Institution

Institution Jean-Paul II – 39, rue de l'Avalasse – 76 044 ROUEN cedex
☎ 02 35 71 23 55 – Fax 02 35 71 18 12 – E-mail : accueil@institutionjeanpaul2.fr

**FEUILLE-RÉPONSE
À DÉPOSER
À L'ACCUEIL DE L'INSTITUTION**

avant le 8 novembre 2019

(pour analyse au Conseil d'Établissement du 14 novembre 2019)

► Seriez-vous favorable au port de la tenue harmonisée pour votre enfant (vos enfants) ?

oui non

► Si vous y êtes défavorable, pouvez-vous nous résumer votre point de vue ?

.....
.....

► Si vous y êtes favorable, quelle fréquence souhaiteriez-vous ?

tous les jours 1 jour par semaine occasions particulières uniquement

► Si vous y êtes favorable, préféreriez-vous :

le haut seulement
 le haut et le bas (uniforme)

► Si vous y êtes favorable, que pensez-vous du trousseau suivant : deux polos blancs ou deux chemises blanches, au choix ; un pull-over bleu marine col en V ; une cravate ou un foulard aux couleurs de l'Institution ; un tee-shirt de sport ?

équilibré
 peu judicieux parce que :

.....

► Que pensez-vous du coût estimé à 150 € par an et par enfant ?

peu cher honnête trop cher

► Si vous y êtes favorable, que préféreriez-vous ? (RS signifie : Rentrée scolaire)

RS 2020 : École / RS 2021 : Sixièmes / RS 2022 : Cinquièmes / etc.
 RS 2020 : École + Sixièmes / RS 2021 : Reste du Collège / RS 2022 : Lycée
 RS 2020 : École + Sixièmes + Secondes / RS 2021 : Cinquièmes + Premières / RS 2022 : etc.
 RS 2020 : École / RS 2021 : Collège / RS 2022 : Lycée
 RS 2020 : École + Collège + Lycée

Suggestion autre :

Merci.